



# GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

## COVID 19

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE**

<p><b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Il s'agit d'un numéro européen d'urgence accessible dans tous les pays de l'Union Européenne.</p>	<p><b>18</b> SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation d'urgence de type incendie, fuite de gaz, catastrophe naturelle, etc.</p>	<p><b>17</b> GENDARMERIE POLICE</p>
<p><b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Il s'agit d'un numéro d'urgence dédié aux personnes sourdes et malentendantes. Il est accessible par téléphone et par SMS.</p>	<p><b>15</b> SAMU</p> <p>Le service d'aide médicale urgente.</p>	<p><b>SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS</b></p>



## SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

**Pré-plainte en ligne**

• Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

**Signalement sur internet**

• Signaler tout contenu ou comportements illicites sur internet.

• Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

**Trouver une brigade ou commissariat**

• Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.

[www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police](http://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police)

**Connaitre ses points restant sur le permis de conduire**

• Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.

<https://télépoint7.interieur.gouv.fr/tpj/>

**Brigade numérique gendarmerie**

• Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique)



**Rendez-vous en ligne**

• Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45.

<https://rencontre.service-public.fr/>

**Djihadisme**

• Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).

0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables.

[www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

**Fraude à la carte bancaire**

• PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte.

Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

[paj.service-public.fr/mademaarche/FCA/marche](http://paj.service-public.fr/mademaarche/FCA/marche)

**Violences sexuelles et sexistes**

• Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.

• Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

**Tranquillité vacances**

• Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.

**Escroqueries sur internet**

• THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance...)

